

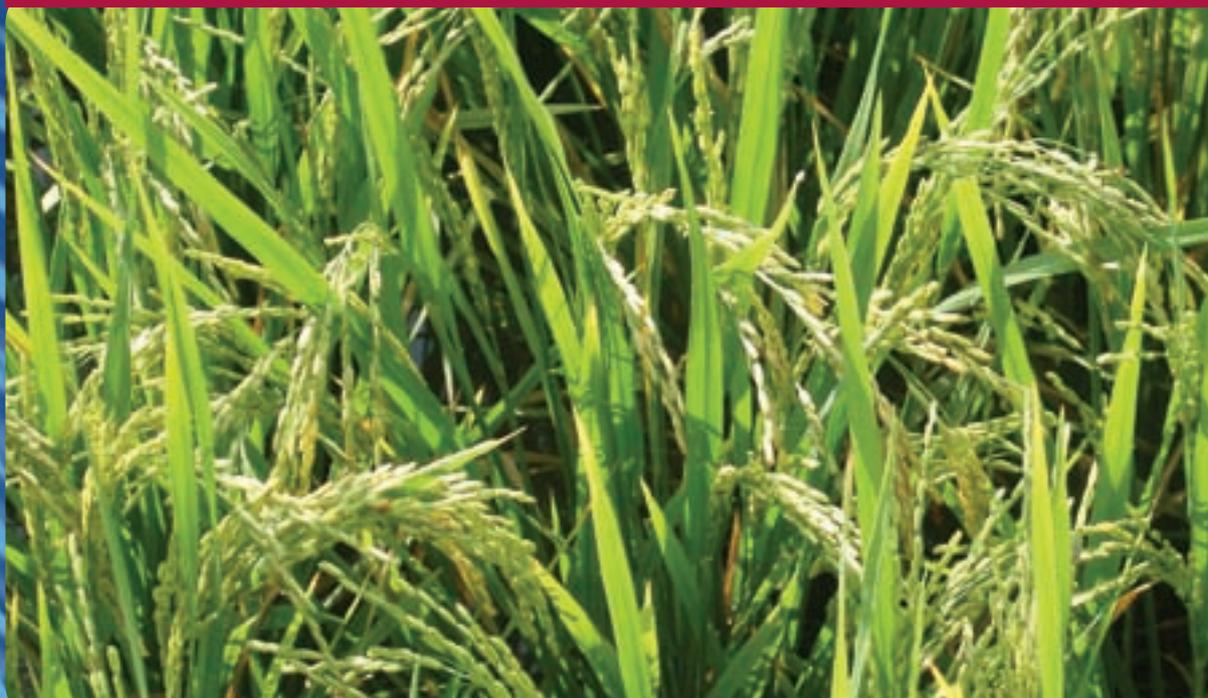
COMISSÃO DA CEDEAO

**ECOWAS
COMMISSION**



**COMMISSION
DE LA CEDEAO**

**Conférence internationale sur le
financement de la politique agricole
régionale de l'Afrique de l'Ouest
(ECOWAP/PDDAA)**



**Hôtel Transcorp Hilton à Abuja (Nigeria)
11 et 12 novembre 2009**

**Synthèse des programmes nationaux
d'investissements agricoles**

Tables des matières

1. Introduction	5
2. Performances passées et perspectives pour la croissance agricole et la réduction de la pauvreté dans les pays membres de la CEDEAO	6
2.1. Croissance agricole et réduction de la pauvreté dans les pays de la CEDEAO	7
2.2. Efficacité des stratégies alternatives de croissance agricole par rapport à la réduction de la pauvreté	8
2.3. Croissance agricole et réduction de la pauvreté : comparaison de la CEDEAO avec les autres régions africaines	10
2.4. Les pays de la CEDEAO sont-ils en position d'atteindre les objectifs de croissance du PDDAA et de réduction de la pauvreté fixés pour l'année 2015 ?	12
2.5. Les stratégies nationales émergentes sont-elles susceptibles de maintenir les progrès en vue de la réalisation de la croissance PDDAA et des cibles OMD ?	13
2.6. Financement à long terme pour la croissance agricole et la réduction de la pauvreté	15
3. Priorités et programmes des États membres en matière d'investissement agricole	18
3.1. Développement des chaînes de valeur agricole et promotion des marchés	18
3.2. Amélioration de la gestion de l'eau	20
3.3. Prévention et gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles	22
3.4. Gestion améliorée des autres ressources communes	23
3.5. Développement d'une exploitation agricole durable	25
3.6. Développement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques relatives au secteur agricole	27
4. Augmenter l'efficacité de la mise en œuvre des politiques pour atteindre de meilleurs résultats en matière de croissance et de réduction de la pauvreté	30
4.1. Le système d'analyse stratégique et de gestion des connaissances au niveau régional (ReSAKSS)	31
4.2. Le système d'analyse stratégique et de gestion des connaissances au niveau national (SAKSS)	32
5. Annexes : Tableaux détaillés des coûts des programmes d'investissement	33

1. Introduction

La politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP) a été adoptée en janvier 2005, à la suite de consultations intenses entre les différents États membres et les organisations professionnelles régionales. Cette adoption est survenue deux ans après le lancement du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) parrainé par le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), une initiative de l'Union africaine. En mars 2005, la CEDEAO a organisé à Bamako, au Mali, une réunion régionale de planification de la mise en œuvre du PDDAA en Afrique de l'Ouest. Au cours de cette réunion, les objectifs, les cibles et les principes du PDDAA ont été examinés de même que leur cohérence avec l'ECOWAP. Celle-ci a, à cette occasion, été confirmée comme étant le cadre politique et institutionnel de référence pour la mise en œuvre du PDDAA dans la région de l'Afrique de l'Ouest. En Mai 2005, la CEDEAO et le Secrétaire du NEPAD ont conjointement élaboré un plan d'action ECOWAP/PDDAA couvrant la période 2005-2010 pour le développement du secteur agricole.

La Commission de la CEDEAO a ensuite créé un groupe de travail pour la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA et a mobilisé l'expertise technique et les financements nécessaires à la préparation de programmes d'investissement agricole régionaux et nationaux, dont 9 millions de dollars EU sur ses fonds propres. La préparation technique des Programmes nationaux d'investissement de l'agriculture (PNIA) a été coordonnée par les ministres chargés de l'intégration, conduite sur le plan technique par les ministres chargés de l'agriculture et mise en place par une équipe d'experts nationaux et régionaux. Ces derniers ont bénéficié de l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et se sont également appuyés sur les Systèmes Régionaux d'Appui à l'Analyse des Stratégies et des Connaissances (RESAKSS) hébergés par l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA). Le présent rapport résume le contenu des PNIA ainsi que les constats de l'analyse technique qui a présidé à leur formulation.

2. Performances passées et perspectives pour la croissance agricole et la réduction de la pauvreté dans les pays membres de la CEDEAO

En adoptant le PDDAA, les gouvernements ont, entre autres, défini pour leur pays le but collectif de réaliser un taux de croissance agricole de 6%, ce dernier constituant une stratégie fondamentale pour la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement de réduire la pauvreté de 50% par rapport à son niveau de 1990 (OMD1). Ils ont également opté pour un cadre de partenariat visant à mobiliser le financement nécessaire pour réaliser le taux de croissance mentionné ci-dessus, y compris l'affectation par les gouvernements nationaux d'au moins 10% de leur budget au secteur agricole. Enfin, le PDDAA représente également une option de planification et de mise en œuvre fondée sur des constats et des résultats, lesquels viennent étayer un examen sectoriel inclusif et un processus de dialogue conformes aux principes de revue par les pairs et de redevabilité du NEPAD. Par conséquent, un élément clé de l'ECOWAP/PDDAA consiste à appuyer et à valoriser les efforts des États membres, là où cela est nécessaire, afin de s'assurer qu'ils puissent réaliser les objectifs de croissance, budgétaires et de réduction de la pauvreté mentionnés ci-dessus, mais aussi, se mettre en cohérence avec les principes également énoncés ci-dessus.

Une partie importante du travail de planification a été effectuée par les équipes techniques des différents États membres. Ces dernières ont examiné les efforts nationaux passés, en cours et émergents par rapport aux objectifs ci-dessus. Ce travail comprenait les étapes suivantes : (i) examiner les performances récentes de croissance du secteur agricole, ainsi que les perspectives futures de croissance et de résultats en matière de réduction de la pauvreté en se basant sur les tendances constatées ; (ii) déterminer les modes de comparaison de ces résultats avec les cibles choisies pour le secteur et inscrites à l'agenda de l'ECOWAP/PDDAA, et les modes de comparaison avec l'Objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour (OMD1) ; (iii) évaluer la probabilité de réalisation de ces objectifs et analyser les implications futures d'une telle réalisation dans la croissance du secteur et les stratégies de réduction de la pauvreté ; (iv) estimer les besoins de financement à long terme pour accélérer la croissance agricole et réaliser l'Objectif du Millénaire pour le Développement relatif à la pauvreté.

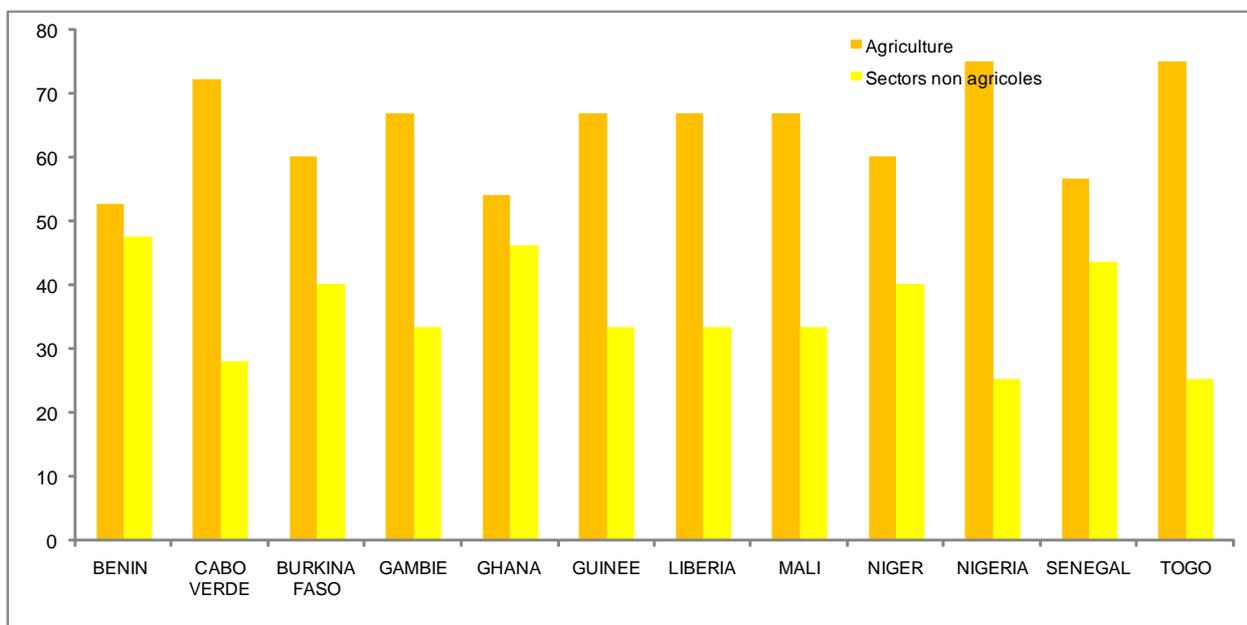
La nature de l'ECOWAP/PDDAA en tant que pierre d'achoppement des stratégies de réduction de la pauvreté parmi les États membres implique également que l'agriculture et ses différentes filières jouent un rôle primordial en tant que facteurs

de croissance favorables aux pauvres, aux niveaux national et rural. La mise en œuvre réussie de l'agenda au niveau national doit, par conséquent, être guidée par une bonne connaissance de l'impact qu'a la croissance à l'échelle du secteur ainsi que de l'impact de la croissance des différentes filières agricoles sur le revenu et les niveaux de pauvreté parmi les différentes catégories de ménages ruraux, et ce pour l'ensemble des zones géographiques.

2.1. Croissance agricole et réduction de la pauvreté dans les pays de la CEDEAO

L'analyse des effets de la croissance sur différents secteurs et sous-secteurs à travers les pays de la CEDEAO révèle que la réduction de la pauvreté à laquelle contribue la croissance agricole serait relativement plus élevée que celle résultant de la croissance des secteurs non-agricoles. Le graphique 1 montre que dans l'ensemble des pays de la CEDEAO, une réduction de la pauvreté de 1% aux niveaux national et rural peut être attribuée pour plus de moitié à la croissance du secteur agricole. De 52,5% au Bénin, la contribution de la croissance agricole à la réduction de la pauvreté atteint 75% au Nigeria et au Togo et avoisine les 60 % dans la plupart des pays considérés.

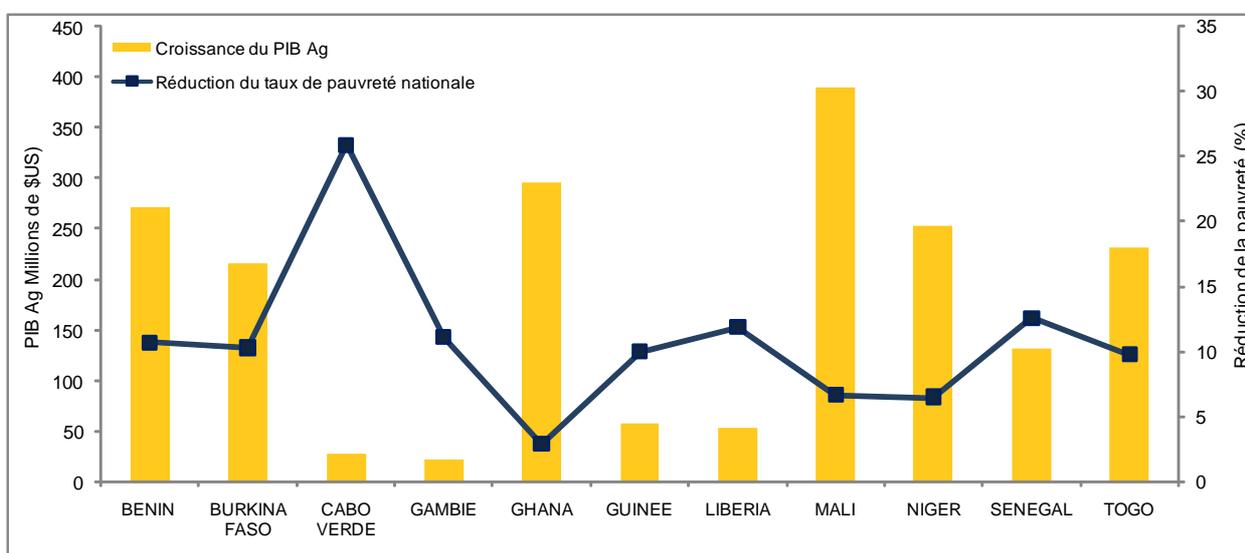
Graphique 1 Contribution de la croissance agricole à la réduction de la pauvreté aux niveaux national et rural (%)



Le graphique 2 illustre les contributions à long terme (2015) aux revenus agricoles et à la réduction de la pauvreté relatives à un effort marginal de croissance agri-

cole dans différents pays de la CEDEAO. Sur ce graphique, l'axe de gauche et les barres montrent pour chaque pays l'augmentation du PIB agricole résultant d'une croissance annuelle additionnelle de 1% dans l'agriculture de manière soutenue jusqu'en 2015. La courbe et l'axe de droite montrent les contributions correspondantes relatives à la réduction du taux de pauvreté. Le graphique montre qu'une croissance additionnelle de 1% suffirait à augmenter le PIB agricole de 20,8 millions de dollars en Gambie. Cette augmentation atteint 57 millions en Guinée, 132 millions au Sénégal et culmine à 389,5 millions de dollars au Mali. La baisse correspondante du taux de pauvreté nationale serait comparativement modeste au Niger et au Mali atteignant tout de même respectivement 6,5% et 6,7% de réduction. La plus forte réduction de la pauvreté serait réalisée au Cap-Vert, avec 25,9% suivie par le Sénégal avec 12,6%, la Gambie avec 11,1%.

Graphique 2 Contributions de la croissance de l'agriculture à l'augmentation des revenus agricoles (millions de \$EU) et à la réduction de la pauvreté (%)



2.2. Efficacité des stratégies alternatives de croissance agricole par rapport à la réduction de la pauvreté

Bien qu'une croissance accélérée de l'ensemble de l'agriculture puisse représenter la stratégie de réduction de la pauvreté la plus prometteuse actuellement disponible pour les pays africains, une telle stratégie doit reconnaître que les sous-secteurs agricoles ne contribuent pas de la même manière à la croissance et à la réduction de la pauvreté. L'importance de la contribution à la croissance de chaque sous-secteur est mesurée par ses parts initiales dans le revenu et l'emploi et par son potentiel à contribuer à l'accélération de la croissance.

D'après l'analyse des potentiels de réduction de la pauvreté à long terme (horizon 2015) de quelques stratégies alternatives de croissance considérées dans les différents pays, le sous-secteur des cultures vivrières révèle la plus grande contribution aux revenus agricoles et à la réduction de la pauvreté (Tableau 1). L'élevage apparaît également comme un domaine stratégique d'intervention dans les pays sahéliens. Toutefois, les résultats démontrent que les stratégies isolées ciblant exclusivement une filière ou un sous-secteur seraient moins efficaces pour la réduction de la pauvreté qu'une stratégie globale visant une croissance agricole et non agricole largement diversifiée.

Tableau 1: Sous-secteurs/filières agricoles stratégiques pour la croissance agricole et la réduction de la pauvreté

Bénin	Cultures vivrières (racines et tubercules) *
Burkina Faso	Bovins et Sorgho/mil
Cap Vert	Cultures vivrières
Gambie	Céréales (mil / sorgho)* et élevage
Ghana	Cultures vivrières et pêche
Guinée	Riz
Liberia	Cultures vivrières
Mali	Cultures vivrières (Riz; Mil/sorgho)*
Niger	Élevage
Nigeria	Manioc, riz
Sénégal	Élevage et Cultures vivrières (Riz; Mil/sorgho)*
Sierra Leone	Manioc
Togo	Cultures vivrières (racines et tubercules ; mil/sorgho/mais)*

*Pour les pays où une SAM n'existait pas, les résultats ont été tirés du modèle multi-marché de l'IFPRI

Il peut être extrêmement difficile pour la plupart des pays de la CEDEAO d'atteindre effectivement les taux de croissance agricole très élevés qui seraient requis pour réaliser l'OMD relatif à la pauvreté en 2015. Toutefois, les résultats exposés indiquent que ces pays peuvent faire des progrès significatifs vers cette cible de 2015 – en assurant une mise en œuvre réussie de leurs programmes de développement agricole, de manière à générer une croissance largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non agricoles.

En substance, ces résultats nous permettent de tirer les leçons suivantes pour la conception et la mise en œuvre de stratégies visant à atteindre la cible de croissance de l'ECOWAP/PDDAA et à réaliser l'OMD1 dans les pays de la CEDEAO :

1. L'agriculture restera la principale source de croissance et de réduction de la pauvreté aussi bien au niveau national qu'au niveau rural au cours des 10-15 prochaines années.

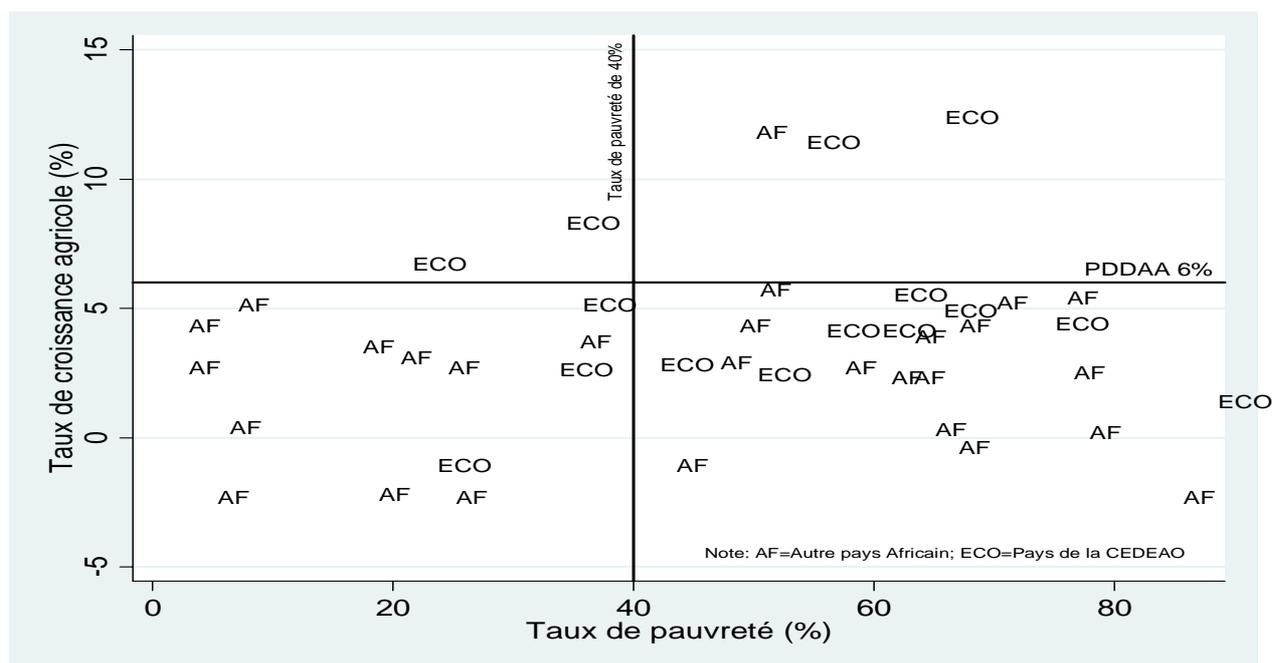
2. Une continuation des tendances récentes de croissance du secteur agricole réduirait modestement le taux de pauvreté national à l'horizon 2015.
3. Des stratégies de croissance isolées visant individuellement l'un ou l'autre des principaux sous-secteurs agricoles baisseraient le taux de pauvreté de façon peu significative.
4. Le potentiel de réduction de la pauvreté serait d'autant plus grand si la stratégie de croissance est largement diversifiée, aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non agricoles.

2.3. Croissance agricole et réduction de la pauvreté : comparaison de la CEDEAO avec les autres régions africaines

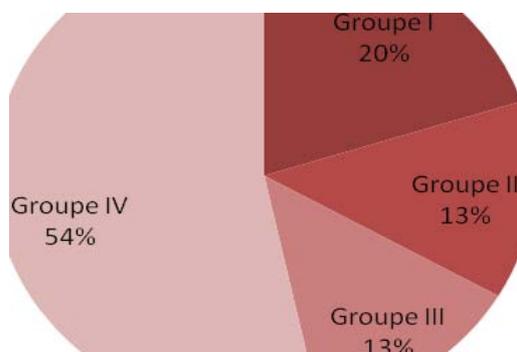
Entre 1999 et 2005, la croissance du secteur agricole a atteint 5% par an dans la région CEDEAO, soit un taux largement supérieur à la moyenne africaine de 3,3%. Cependant, le taux moyen de pauvreté dans la région (50,2%) était plus élevé que la moyenne africaine (45,6%). Le Cap-Vert et la Gambie (appartenant à la CEDEAO) étaient les seuls pays africains ayant des taux de pauvreté inférieurs à 40% et un taux de croissance agricole supérieur à 6% (Graphique 3). Le Graphique 4 montre la répartition des pays de la CEDEAO par taux de pauvreté et taux de croissance agricole. La majorité des pays de la CEDEAO appartiennent au groupe I. La définition des groupes est la suivante :

- Groupe I : taux de croissance inférieur à 6%, et taux de pauvreté inférieur à 40% ;
- Groupe II : taux de croissance supérieur à 6%, mais taux de pauvreté inférieur à 40% ;
- Groupe III : taux de croissance supérieur à 6%, et taux de pauvreté supérieur à 40%.
- Groupe IV : taux de croissance inférieur à 6%, mais taux de pauvreté supérieur à 40%.

Graphique 3: Situation de la CEDEAO par rapport a l'objectif PDDAA et a la réduction de la pauvreté (1999-2005)



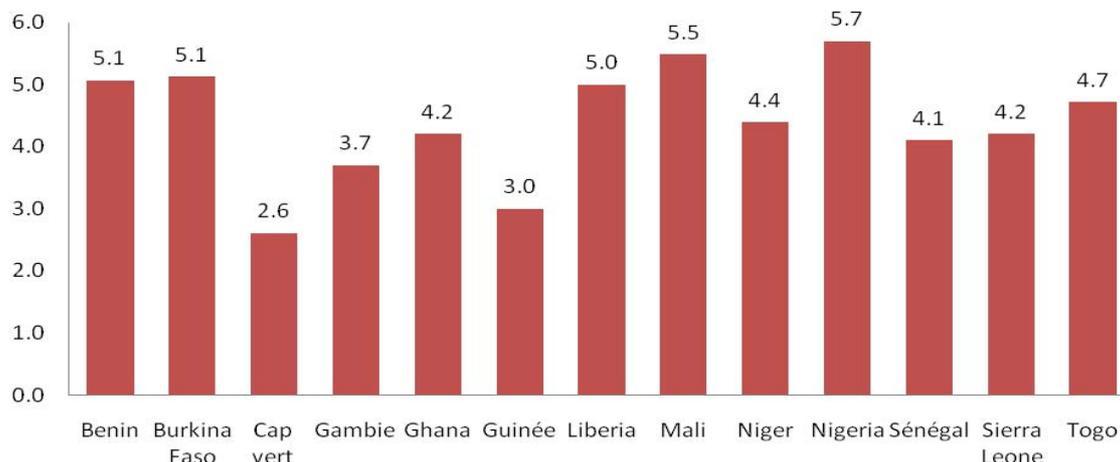
Graphique 4: Distribution des pays de la CEDEAO par rapport au taux de pauvreté et a la croissance (1999-2005)



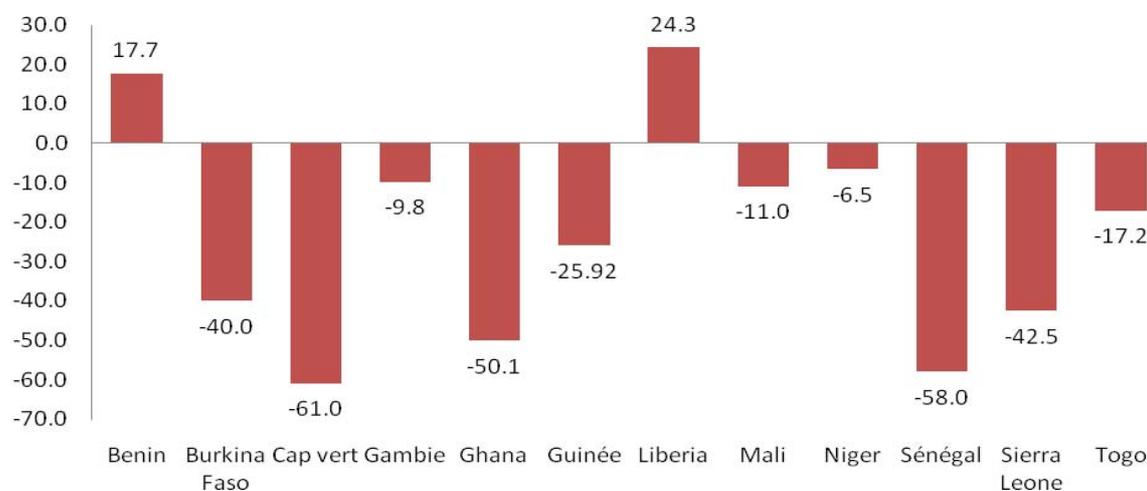
2.4. Les pays de la CEDEAO sont-ils en position d'atteindre les objectifs de croissance du PDDAA et de réduction de la pauvreté fixés pour l'année 2015 ?

Dans la région de la CEDEAO, compte tenu de la tendance actuelle, les performances attendues du taux de croissance agricole devraient se stabiliser à environ 4,6% pour l'année 2015 (Graphique 5). Bien que cette croissance soit positive, elle reste inférieure aux 6% ciblés par le PDDAA. De plus, les performances agricoles projetées ne sont pas suffisantes pour réaliser l'OMD1 d'ici 2015, à l'exception du Ghana et du Sénégal (Graphique 6). Dans les pays tels que le Bénin et le Liberia, à défaut d'intervention, les taux de pauvreté devraient respectivement augmenter de 17,7% et 24% en 2015.

Graphique 5: Taux de croissance agricole attendu d'ici 2015 sous la tendance actuelle (%)



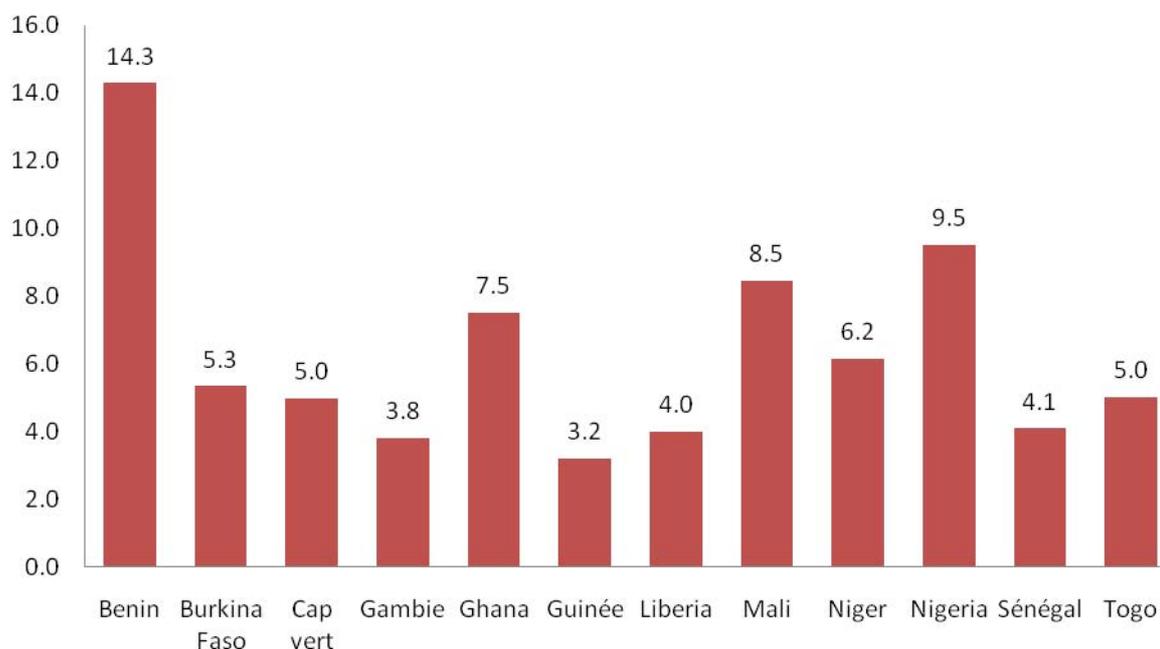
Graphique 6: Réduction attendue du taux de pauvreté d'ici 2015 sous la tendance actuelle (%)



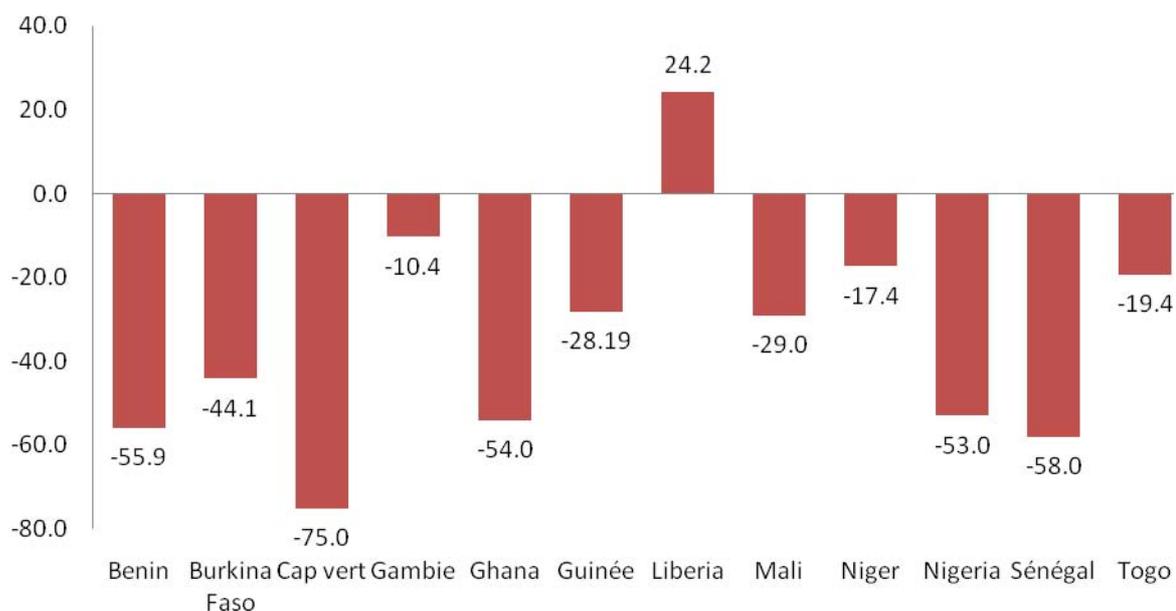
2.5. Les stratégies nationales émergentes sont-elles susceptibles de maintenir les progrès en vue de la réalisation de la croissance PDDAA et des cibles OMD ?

Comme le montre le graphique 7, une mise en œuvre réussie des stratégies nationales émergentes dans le secteur agricole devrait avoir un impact significatif sur la croissance de ce secteur. D'ici 2015, la croissance agricole, maintenue à 4,6% dans un contexte de statu quo, devrait atteindre 6,5% avec la mise en œuvre de stratégies nationales. Cependant, des pays tels le Togo, le Burkina Faso, la Gambie, le Sénégal, la Guinée et le Liberia continueront à avoir des performances inférieures aux 6% ciblés par le PDDAA. En ce qui concerne la réduction de la pauvreté, le Bénin serait le seul pays, avec le Ghana et le Sénégal, à réaliser l'OMD1 (Graphique 8). Cependant, il est très peu réaliste de s'attendre à ce que le secteur agricole du Bénin croisse de 14,3 % par an. Il est également intéressant de mentionner que, même dans le cadre d'une stratégie nationale, le taux de pauvreté augmentera de 24,2% au Liberia. Le fait d'atteindre la cible du PDDAA occasionnera une réduction substantielle du taux de pauvreté dans l'ensemble des pays de la région, mais très peu devraient avoir réalisé l'OMD1 en 2015 (Graphique 9).

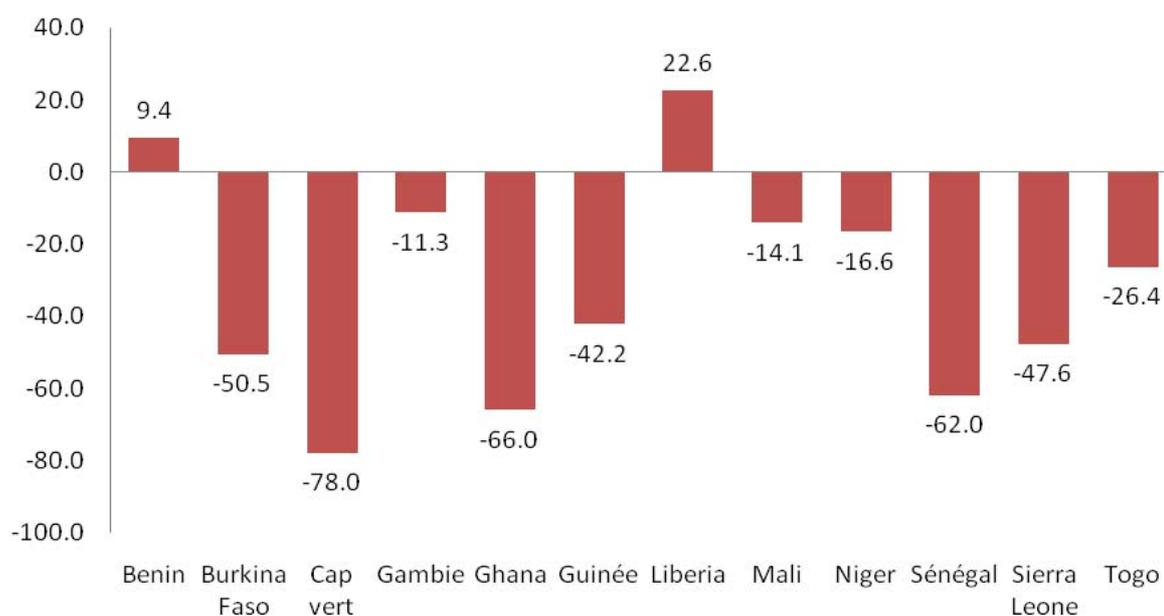
Graphique 7: Taux de croissance agricole attendu d'ici 2015 sous la stratégie nationale (%)



Graphique 8: Réduction attendue du taux de pauvreté d'ici 2015¹ sous la stratégie nationale (%)



Graphique 9: Réduction attendue du taux de pauvreté pour atteindre l'objectif PDDAA de 6% (%)

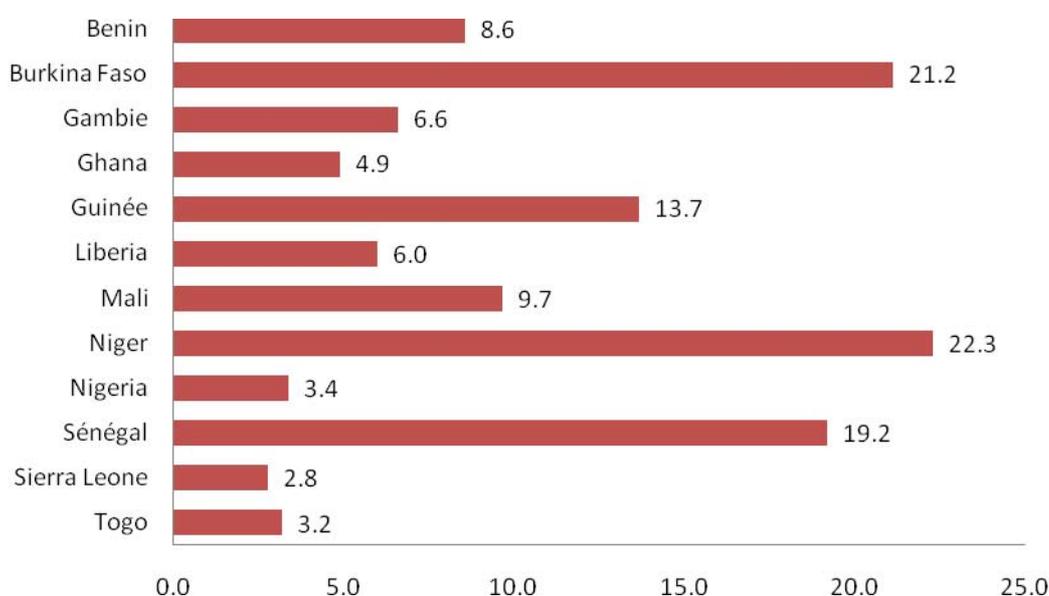


¹ 2017 pour le Nigeria.

2.6. Financement à long terme pour la croissance agricole et la réduction de la pauvreté

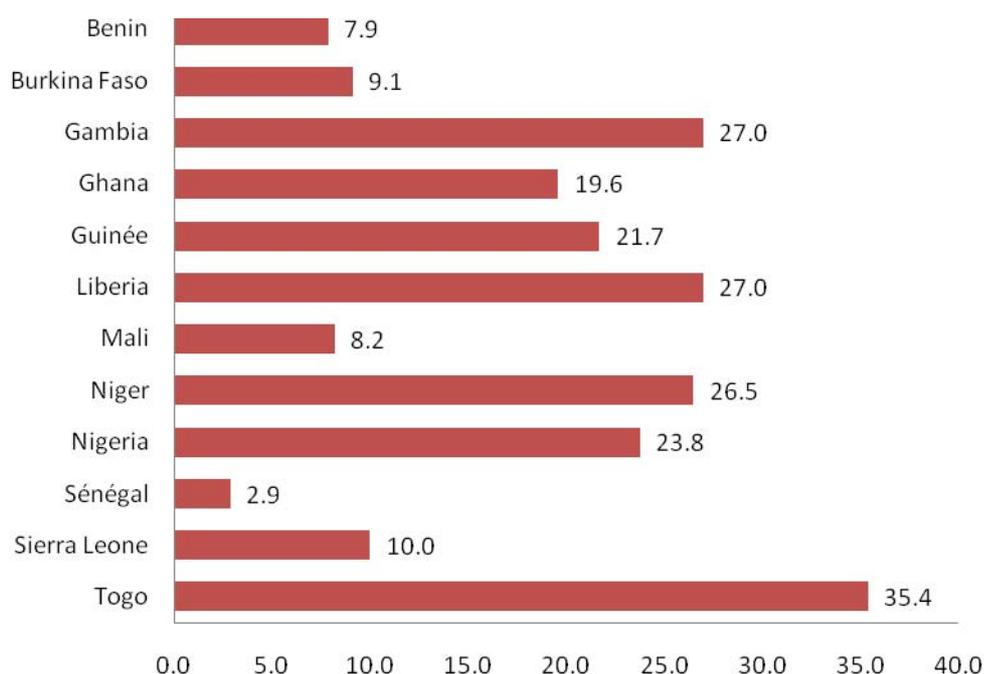
Au sein de la région CEDEAO, la part actuelle de la dépense agricole représente en moyenne 10,7% de la dépense totale. Mais sa répartition par région est fortement asymétrique, allant de 2,8% en Sierra Leone à 22,3% au Niger (Graphique 10). Dans la plupart des pays, 60 à 80% du budget total de l'agriculture sont financés sur des ressources extérieures. Pour atteindre la cible du PDDAA, la plupart des pays devront presque doubler la part actuelle de l'agriculture dans leurs dépenses totales. Cependant, une réforme réussie des institutions publiques devrait réduire substantiellement cette proportion.

Graphique 10: La part actuelle de la dépense agricole de la dépense totale



Pour atteindre le taux de 6% ciblé par le PDDAA, il faut afficher un taux de croissance du financement agricole de 18,3% en moyenne. Comme le montre le graphique 11, le taux de croissance du financement agricole varie fortement selon les régions, allant de 2,9% (Sénégal) à 35,4 % (Togo).

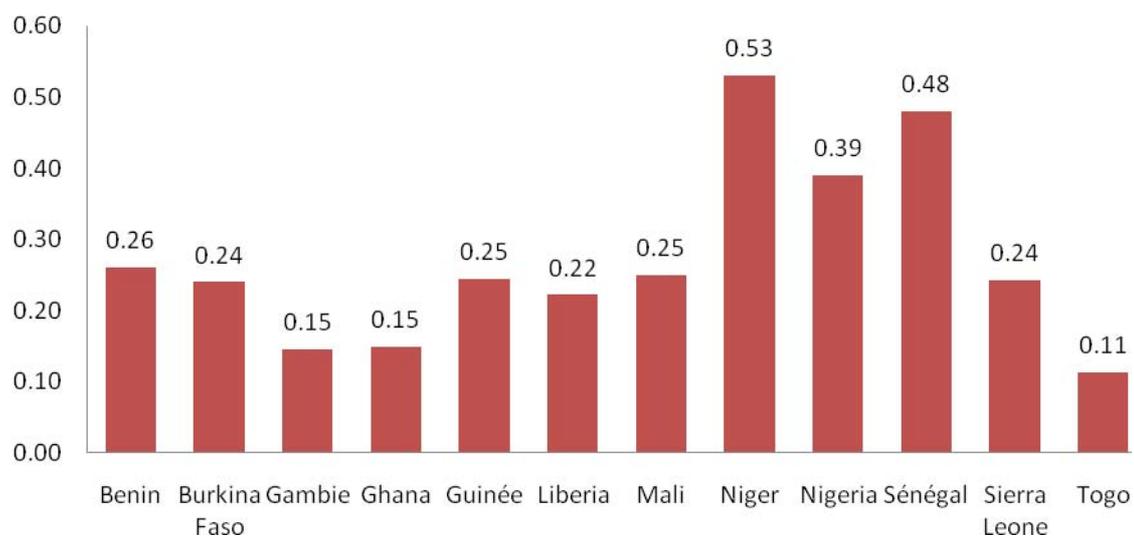
Graphique 11: Taux de croissance des dépenses agricoles requis pour réaliser le 6% du PDDAA (%)



En moyenne, une augmentation de 1% de la dépense agricole entraîne celle du taux de croissance du secteur à hauteur de 0,272% pour l'ensemble de la région CEDEAO. Ce taux reste inférieur à la moyenne africaine de 0,37%. Le Niger et le Sénégal sont les seuls pays dont l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux investissements est supérieure à la moyenne africaine (Graphique 12). Ceci suggère qu'en plus d'une amplification très nécessaire des investissements agricoles, des efforts substantiels devront aussi être fournis pour améliorer l'efficacité de la dépense, de façon à obtenir un rendement plus élevé par unité d'investissement.

Il semble que si les pays de la CEDEAO entreprennent des réformes sectorielles essentielles en vue d'améliorer la qualité de la dépense agricole, ils pourraient atteindre au moins la moyenne africaine (le taux nominal du financement agricole devrait alors être réduit). Par exemple, la mise en œuvre d'un système opérationnel de suivi et d'évaluation fondé sur des constats pourrait augmenter de façon substantielle l'impact de la dépense agricole sur la croissance agricole et, par conséquent, réduire le niveau de financement agricole requis pour réaliser les taux de croissance cible de l'agriculture.

Graphique 12: Sensibilité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles



3. Priorités et programmes des États membres en matière d'investissement agricole

Les perspectives de croissance et de réduction de la pauvreté décrites ci-dessus et les exigences en matière de financement, permettent de déterminer la perspective à long terme nécessaire pour orienter les stratégies nationales et la planification des investissements, ainsi que leur mise en œuvre. Cette section résume la première génération de priorités et de Programmes d'investissement qui ont été identifiés par chacun des États membres dans leurs Programmes Nationaux d'Investissement de l'Agriculture (PNIA). La durée couverte par ces programmes ou sous-programmes est relativement courte, jusqu'à cinq ans pour les plus longs. Ce résumé est organisé selon les quatre principales composantes de l'ECOWAP.

3.1. Développement des chaînes de valeur agricole et promotion des marchés

La hausse actuelle des prix du marché de l'alimentation offre une opportunité d'élévation du taux de commercialisation, en particulier chez les petits producteurs. La FASDEP (politique de développement du secteur agro-alimentaire) du Ghana comprend un programme visant à accroître la compétitivité et à favoriser une meilleure intégration de cette dernière dans les marchés nationaux et internationaux. Ce programme a pour objectif ultime d'améliorer la capacité des petits producteurs semi-commerciaux et commerciaux à produire pour les marchés internationaux et les marchés nationaux en expansion, notamment pour l'agro-industrie. Au Liberia, une chaîne de valeur concurrentielle sera mise en place et un programme d'apports croisés des marchés poursuivi au titre du LASIP (le programme d'investissement dans le secteur agricole du Liberia). Ce programme cherche à améliorer l'accès aux marchés grâce à une augmentation des investissements en pistes rurales, en infrastructure de commercialisation et en énergie. Le programme des chaînes de valeurs et le programme de promotion des marchés envisagés dans le cadre du PNIA de la Gambie a pour objectif de développer des chaînes de transformation de l'alimentation, de renforcer les services d'appui à l'opérateur régional et de promouvoir le commerce intra-régional et extra-régional. Les objectifs du Bénin pour le développement des chaînes agricoles et la promotion des marchés font partie de son PSRSA (Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole). Ce dernier tend, entre autres, à stimuler et à encourager les ex-

portations de produits agricoles émergents, de produits carnés et laitiers ainsi que d'œufs et de poisson. La SDR (Stratégie pour le Développement Rural) du Niger prévoit la commercialisation de produits provenant des secteurs agricole, forestier et de l'élevage, en soutenant les producteurs et en promouvant leurs organisations. La SDR comprend également un programme sur l'infrastructure rurale avec des objectifs précis pour les infrastructures de transports et de communication. De même, le Programme national de développement agricole durable de Sierra Leone comprend un volet consacré à la commercialisation des produits. Les objectifs du Mali en termes de développement des chaînes de valeurs agricoles et de promotion des marchés sont centrés sur l'encouragement du potentiel d'exportation des secteurs émergents, en particulier le sucre. Le Sénégal a pour objectif d'investir dans l'infrastructure pour encourager la commercialisation des produits d'élevage et pour améliorer celle du poisson. Le Togo a inclus dans sa NPA (Nouvelle Politique Agricole) un programme visant à favoriser la diversification des secteurs et le développement de l'agro-industrie, avec pour objectif d'améliorer le climat des affaires pour la promotion de l'exportation et de l'infrastructure rurale. Le programme de la Guinée pour la promotion des exportations agricoles et l'agro-industrie a pour objectif d'améliorer la compétitivité de ces secteurs sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux. Par le biais de son programme de maximisation des recettes agricoles au sein des entreprises clés (MARKETS), le Nigeria vise à améliorer la compétitivité des produits à valeur ajoutée, conduisant ainsi à une part de marché accrue sur les marchés intérieurs, régionaux, et internationaux grâce à une croissance et un développement dirigé par le secteur privé et mené par le marché ; en outre, le pays prévoit de développer l'échange des produits agricoles, et de mettre en place un marché de producteurs.

Tableau 2 : Coûts d'investissement proposés pour le développement des chaînes de valeurs agricoles et la promotion des marchés (millions de dollars US)

Pays	Programmes ou sous-programmes	Période complète	Annuel
Bénin	Stimuler et encourager les exportations de produits émergents, de produits animaliers, laitiers ainsi que des œufs et du poisson	1 060	176,7
Gambie	Développer des chaînes de transformation alimentaire, renforcer les services d'appui à l'opérateur régional et promouvoir le commerce intra-régional et extra-régional	106,1	21,2

Ghana	Augmenter la compétitivité et intensifier l'intégration aux marchés nationaux et internationaux	109,4	15,6
Guinée	Programme pour la promotion des exportations agricoles et de l'agro-industrie	219,4	31,3
Liberia	Mettre en place des chaînes de valeurs compétitives et un programme d'apports croisés pour les marchés	115,0	28,9
Mali	Stimuler le potentiel d'exportation des secteurs émergents, en particulier du sucre	403	57,6
Niger	Commercialiser les produits des secteurs agricoles, foresterie, et élevage par l'appui aux producteurs et la promotion de leurs organisations. Infrastructure rurale avec des objectifs spécifiques pour l'infrastructure de transport et de communication	222,6	24,7
Nigeria	Maximiser les revenus agricoles dans les entreprises clés (MARKETS) & Bourse des Marchés Agricoles (ACCOMEX) & Marchés de producteurs	1737,5	579,2
Sénégal	Investir dans l'infrastructure pour encourager la commercialisation des produits d'élevage et améliorer la commercialisation du poisson	42,0	6,0
Sierra Leone	Organiser la commercialisation des produits	103	17,2
Togo	Favoriser la diversification des secteurs et développer l'agro-industrie, avec pour objectif d'améliorer le climat des affaires pour la promotion des exportations et de l'infrastructure rurale	178	25,5

3.2. Amélioration de la gestion de l'eau

La plupart des pays ont incorporé des mesures d'amélioration de la gestion de l'eau dans leurs Programmes Nationaux d'Investissement de l'Agriculture (PNIA). Le Ghana envisage de rendre viable l'agriculture irriguée en favorisant, en amont,

des apports croisés à l'infrastructure, aux intrants et à la recherche ; et en aval, à la transformation agricole et à la commercialisation. Le LASIP du Liberia comprend des objectifs d'expansion des terres irriguées et d'amélioration de la gestion des terres humides et dégradées. En Gambie, un effort de stimulation de la production rizicole permettra d'optimiser la gestion de l'eau, en améliorant les techniques sur lesquelles repose cette dernière. Le Bénin n'a pas d'objectif spécifique en matière de gestion de l'eau, tandis que le Niger ambitionne de doubler la contribution de son agriculture irriguée au PIB en développant une infrastructure hydro-agricole. La Sierra Leone a élaboré un volet prévoyant l'appui au développement des zones irriguées dans son programme d'infrastructure agricole, centré principalement sur une augmentation de la production rizicole des mangroves. Le programme malien pour le développement de l'agriculture irriguée a pour objectif de réhabiliter et d'étendre l'infrastructure hydro-agricole et l'irrigation de proximité. Le Sénégal et le Togo ont tous deux pour objectif d'améliorer leur base productive, en assurant une meilleure gestion de l'eau ; le Togo a l'intention, en particulier, d'intensifier ses systèmes de production en développant et en exploitant 200 marais. La Guinée considère que la gestion de l'eau est un élément essentiel de l'extension planifiée de ses surfaces cultivées en riz. Enfin, pour le Nigeria, les objectifs visés par le programme de gestion de l'eau, de l'aquaculture, et des ressources environnementales, comprennent un total de 53 milliards de mètres cube d'eau, résultant en 2,5 milliards d'hectares de terres irriguées.

Tableau 3 : Coûts d'investissement proposés pour l'amélioration de la gestion de l'eau (millions de dollars US)

Pays	Programmes ou sous-programmes	Période complète	Annuel
Gambie	Dynamiser la production de riz en améliorant les techniques de gestion de l'eau	63	12,6
Ghana	Rendre viable l'agriculture irriguée par des apports croisés en amont à l'infrastructure, aux intrants et à la recherche ; et en aval, par des apports croisés à la transformation agricole et à la commercialisation	577,7	82,5
Guinée	Optimiser la gestion de l'eau pour l'extension programmée des terres cultivées en riz	650	92,9
Liberia	Étendre les terres irrigables et améliorer la gestion des terres humides et dégradées	22,0	5,5
Mali	Développer l'agriculture irriguée	654,3	93,5

Niger	Doubler la contribution de l'agriculture irriguée au PIB en développant une infrastructure hydro-agricole	239,9	26,7
Nigeria	Gestion de l'eau	403,1	134,4
Sénégal	Améliorer la base productive en assurant la gestion de l'eau	532,2	76,0
Sierra Leone	Favoriser le développement de zones irrigables	80	13,3
Togo	Améliorer la base productive en assurant la gestion de l'eau	647,8	92,5

3.3. Prévention et gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles

En termes de prévention et de gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles, la FASDEP du Ghana comprend un programme de sécurité alimentaire et de préparation aux urgences, qui augmentera la productivité et la production totale, et optimisera la distribution alimentaire vers les groupes vulnérables, tout en améliorant la nutrition. Le Liberia a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition par l'accroissement de la production et de la productivité.

Le programme de Gambie sur la prévention et la gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles comporte trois volets inter-reliés : (i) la promotion d'un système d'alerte précoce ; (ii) le développement d'un système de gestion des crises ; et (iii) l'appui à la réhabilitation des terres après la crise. Le Bénin a pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire par des augmentations de production et de productivité en agriculture. Pour le Niger, il est possible d'améliorer la prévention et la gestion des crises et catastrophes naturelles en étendant l'accès des ménages vulnérables aux aliments de base et en améliorant les mécanismes d'adaptation de ces ménages à de telles situations. L'insécurité alimentaire doit être abordée par le développement de l'irrigation. Les programmes d'investissement agricole de la Sierra Leone et du Mali ne comprennent pas de stratégie spécifique pour la prévention et la gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles. Le Togo possède un programme qui a pour objectif de promouvoir le droit à l'alimentation et à la bonne gouvernance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'objectif du programme GOANA (Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance) du Sénégal est d'éliminer les risques de pénuries alimentaires, tandis qu'un objectif de l'un de ses programmes transversaux est de mettre en place un système de prévention et de gestion des crises alimentaires qui permettrait une meilleure coordination des interventions et renforcerait la capacité des

différents acteurs à anticiper les crises. La Guinée a, quant à elle, pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire en encourageant la diversification de la production et en gérant les crises alimentaires par une information de meilleure qualité concernant les paramètres de sécurité alimentaire. Le Nigeria n'a pas de programme spécifique sur la prévention et la gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles.

Tableau 4 : Coûts d'investissement proposés pour la prévention et la gestion des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles (millions de dollars US)

Pays	Programmes ou sous-programmes	Période complète	Annuel
Bénin	Améliorer la sécurité alimentaire par l'augmentation de la production et de la productivité agricoles	991,3	141,6
Gambie	Assurer la prévention et la gestion des crises alimentaires et autres désastres naturels	40,5	8,1
Ghana	Garantir la sécurité alimentaire et se préparer aux situations d'urgence	2 681	383,0
Guinée	Diversifier la production pour la sécurité alimentaire	586,2	83,7
Liberia	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par l'augmentation de la production et de la productivité.	95,0	23,8
Niger	Assurer la prévention et la gestion des crises et catastrophes naturelles Augmenter les revenus des plus vulnérables Lutter contre l'insécurité alimentaire par le développement de l'irrigation	514,1	57,1
Sénégal	GOANA Mettre en place un système de prévention et de gestion des crises alimentaires	1 694	242,0
Togo	Promouvoir le droit à l'alimentation et à la bonne gouvernance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.	45,7	6,5

3.4. Gestion améliorée des autres ressources communes

Le Ghana a intégré une stratégie de gestion des terres agricoles dans son plan sectoriel de gestion durable de la terre et de l'environnement. Ce plan aborde diffé-

rents obstacles, notamment les questions politiques, juridiques et réglementaires ; les institutions ; le cadre incitatif de même que les connaissances et l'information ; pour l'adoption et l'amplification de pratiques soutenables en matière de gestion des terres. Le Liberia envisage une amélioration de l'aménagement des sols au titre de son programme de développement de la terre et de l'eau. De plus, il a pour objectif le développement durable de sa filière pêche. Le programme de la Gambie sur l'amélioration de la gestion des autres ressources communes comprend l'amélioration des pâturages et l'organisation de la transhumance, l'appui à la gestion des ressources forestières communes et à celle des ressources halieutiques. Les programmes sectoriels du Bénin comprennent un volet sur l'exploitation durable des terres, de l'élevage et de la pêche. La stratégie de développement durable du Niger intègre un programme qui prévoit différents types d'interventions en faveur de la préservation de l'environnement par une exploitation durable.

En outre, le pays a mis en place un programme sur la restauration des terres et la reforestation afin d'enrayer la dégradation et la déforestation. Dans le cadre de sa stratégie nationale de développement du riz, La Sierra Leone s'est engagée à assurer une augmentation de la productivité et de la production du riz qui soit soutenable. Pour le Mali, la préservation et la gestion décentralisées des ressources naturelles et de la faune devraient inclure, en sus des politiques de foresterie, des terres sèches et humides et des zones protégées, ainsi que des stratégies nationales portant respectivement sur la diversité biologique et le changement climatique. Le plan d'action forestier du Sénégal comprend un programme visant à combattre la déforestation et la dégradation des terres, ainsi qu'un programme pour la préservation de la biodiversité et la gestion des terres humides. De plus, son plan d'action pour la pêche et le développement de l'aquaculture comprend un volet pour la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques. Le Togo a pour objectif d'encourager une gestion soutenable des ressources naturelles et de l'environnement, notamment par la réduction de moitié de l'érosion des sols, qui, selon les estimations, affecte 7% des terres cultivées. L'objectif du programme guinéen sur la gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables est de gérer les ressources naturelles communes de façon concertée et soutenable, en vue d'améliorer les conditions de vie de la population. Ce programme comprend un volet d'adaptation au changement climatique. Le Nigeria a un programme sur la gestion des ressources environnementales visant à utiliser des plantations de jatropha pour lutter contre la désertification, contrôler l'érosion, récupérer plus de 3 millions d'hectares de terres dégradées, et générer des revenus supplémentaires (crédits carbone), en ligne avec le mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto.

Tableau 5: Coûts d'investissement proposés pour améliorer la gestion des autres ressources communes (millions de dollars US)

Pays	Programmes ou sous-programmes	Période complète	Annuel
Bénin	Exploiter durablement les terres, l'élevage et la pêche		
Gambie	Améliorer la gestion des autres ressources communes	15,6	3,1
Ghana	Stratégie de gestion des terres et de l'eau	27,8	4,0
Guinée	Instaurer une gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables	203,1	29,0
Liberia	Améliorer l'aménagement des sols	8	2
Mali	Préserver et décentraliser la gestion des ressources naturelles et de la faune	276,7	39,5
Niger	Préserver l'environnement par l'exploitation durable Restaurer les terres et entreprendre une reforestation	788,0	87,6
Nigeria	Gestion des ressources environnementales	60,5	20,2
Sénégal	Combattre la déforestation et la dégradation des terres, Préserver la biodiversité et gérer les terres humides. Gérer et restaurer de façon durable les ressources halieutiques	513,0	73,3
Togo	Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement. Réduire l'érosion des sols	77,0	11,0

3.5. Développement d'une exploitation agricole durable

Le Ghana envisage d'encourager le développement d'une exploitation agricole durable, principalement en appliquant de manière progressive les sciences et la technologie au développement des secteurs alimentaire et agricole, et en encourageant les systèmes d'apports croisés de façon à assurer une recherche qui soit régie par la demande et l'utilisation des résultats. Le Liberia n'a pas de stratégie explicite

en ce qui concerne le développement d'une agriculture durable. Le programme de Gambie sur le développement d'une agriculture durable a pour objectif la gestion intégrée de la fertilité des sols en vue d'accroître la productivité de l'agriculture, ainsi que le développement des capacités des services d'appui aux agriculteurs et à leurs organisations. Le programme du Niger sur la recherche en éducation et sur la vulgarisation a pour objectif d'améliorer la performance du secteur rural en développant et en mettant en œuvre des technologies adaptées aux besoins des utilisateurs, et en éduquant les acteurs du secteur rural. Le Mali a pour objectif de renforcer la recherche agricole et la diffusion des technologies adaptées aux contraintes spécifiques du contexte. De plus, le pays envisage de développer la capacité professionnelle des producteurs et de leurs organisations grâce à l'éducation et à la formation. Il est également prévu d'améliorer l'accès des producteurs au financement. Le Sénégal a inclus un volet portant sur la création d'un environnement favorable au développement du secteur agricole grâce au renforcement de la professionnalisation des producteurs, à la promotion de leurs organisations et à la mise en place d'un système de protection sociale. Le Togo envisage d'améliorer la fourniture et l'intensité de l'utilisation des intrants agricoles. Par ailleurs, le pays prévoit d'encourager et de renforcer la capacité des producteurs et des organisations rurales, et de développer un système pour l'octroi de crédits agricoles. La Guinée s'est, de son côté, donné pour but d'améliorer la production, la distribution et l'utilisation des intrants et des technologies agricoles, de façon à moderniser et à intensifier sa production rizicole. Le Programme d'Accroissement des Revenus Agricoles dans un environnement durable (RAISE) du Nigeria mettra l'accent sur la fourniture de l'infrastructure nécessaire pour accroître la productivité agricole dans le traitement des questions relatives des petites et moyennes agro-industries au Nigeria.

Tableau 6 : Coûts d'investissement proposés pour un développement agricole soutenable (millions de dollars US)

Pays	Programmes ou sous-programmes	Période complète	Annuel
Gambie	Développement agricole durable	22,2	4,5
Ghana	Appliquer de façon progressive les sciences et les technologies au développement des secteurs alimentaire et agricole	104,2	14,9
Guinée	Améliorer la production, la distribution et l'utilisation des intrants et les technologies agricoles afin de moderniser et d'intensifier la production du riz.	395,1	56,4

Mali	Renforcer la recherche agricole et la diffusion des technologies adaptées aux contraintes spécifiques du contexte. Développer la capacité professionnelle des agriculteurs et de leurs organisations par l'éducation et la formation.	8,9	1,3
Niger	Recherche, éducation et vulgarisation	36,7	4,1
Nigeria	Accroissement des Revenus Agricoles dans un environnement durable (RAISE)	1941,3	647,1
Sénégal	Créer un environnement qui stimule le développement du secteur agricole	541,1	77,3
Togo	Améliorer la fourniture et l'intensité de l'utilisation des intrants agricoles. Promouvoir et renforcer la capacité des producteurs et des organisations rurales. Développer un système pour l'octroi de crédits agricoles.	680,0	97,1

3.6. Développement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques relatives au secteur agricole

Le Ghana vise à améliorer la coordination institutionnelle en renforçant la coordination intra- et interministérielle, en établissant des partenariats avec le secteur privé et les organisations de la société civile, et en améliorant la coordination avec les partenaires de développement. Le Liberia projette quant à lui, de renforcer la capacité du secteur publique à formuler des politiques fondées sur des constats au moyen des actions suivantes : restructurer le ministère de l'Agriculture et les organismes parastataux agricoles, redynamiser la recherche agricole, développer un service de vulgarisation agricole décentralisé et régi par la demande, réformer l'éducation et la formation agricoles et enfin, encourager et renforcer les organisations agricoles de base. Pour la Gambie, le développement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des programmes consiste à créer un comité de pilotage et une unité d'appui et de gestion de ces programmes, un mécanisme de financement et un système de suivi et d'évaluation. Le programme du Bénin sur l'administration et la gestion du secteur agricole a pour objectif d'améliorer l'environnement institutionnel, financier, juridique et politique, de façon à créer un secteur agricole attrayant et compétitif. Le Niger envisage de renforcer ses institu-

tions publiques par la décentralisation et par la mise en place d'un système amélioré d'acquisition de l'information et des connaissances. La Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) du Sénégal possède un volet sur la coordination et l'évaluation des programmes. La Sierra Leone est dotée d'un programme sur la coordination et la gestion au niveau des secteurs, qui comprend le développement des capacités des institutions sectorielles. Le Mali envisage la création d'un cadre juridique et institutionnel qui encouragera l'investissement en agriculture. Le programme du Togo sur la coordination de la mise en œuvre des politiques du secteur agricole, a pour objectif de réformer l'environnement institutionnel en créant un cadre institutionnel plus efficace ; le but étant d'améliorer la coordination entre les acteurs publics et privés, tout en améliorant la disponibilité des données agricoles. Les efforts prévus par la Guinée pour le renforcement des capacités institutionnelles portent sur les améliorations à apporter au cadre institutionnel et sur la mise en place d'un système de coordination et d'évaluation nationales des PNIA. Le Nigeria vise à renforcer les capacités pour la mise en œuvre de la politique du secteur agricole par le biais de son programme de développement d'une politique agricole et d'un système réglementaire DAPRS.

Tableau 7 : Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques du secteur agricole (millions de dollars US)

Pays	Programmes ou sous-programmes	Période complète	Annuel
Bénin	Administrer et gérer le secteur agricole	308,7	44,1
Gambie	Renforcer les capacités institutionnelles	14,3	2,0
Ghana	Améliorer la coordination institutionnelle en renforçant la coordination intra- et interministérielle, en établissant des partenariats avec le secteur privé et les organisations de la société civile, et en améliorant la coordination avec les partenaires de développement	120,6	17,2
Guinée	Renforcer les capacités institutionnelles et coordonner la mise en œuvre de la politique du secteur agricole	118,5	16,9
Liberia	Développer les institutions	64,0	16,0
Mali	Créer un cadre juridique et institutionnel pour promouvoir l'investissement dans l'agriculture Évaluer et mettre en place des mécanismes pour le PNIA	4,1	0,5

Niger	Renforcer les institutions publiques par la décentralisation et par la mise en place d'un système amélioré d'acquisition de l'information et des connaissances	23,5	2,6
Nigeria	Développement d'une politique agricole et d'un système réglementaire DAPRS	24,2	8,1
Sénégal	Coordonner et évaluer la LOASP	11,3	1,6
Sierra Leone	Coordonner et gérer les secteurs	5,5	0,9
Togo	Coordonner la mise en œuvre de la politique du secteur agricole	11,1	1,6

4. Augmenter l'efficacité de la mise en œuvre des politiques pour atteindre de meilleurs résultats en matière de croissance et de réduction de la pauvreté

La mise en œuvre des PNIA ainsi que des PRIA est envisagée dans la perspective d'exploiter les complémentarités et la coopération régionales, d'adopter les principes d'efficacité politique, de dialogue, de revue et de responsabilité partagée et de renforcer et élargir les partenariats et les alliances afin d'inclure les producteurs, l'agro-industrie et la société civile.

La bonne application de ces principes et l'atteinte des objectifs ambitieux définis à travers les différents programmes nécessitent des outils de connaissance qui encouragent et appuient les pratiques suivantes qui ont déjà été mises en application au cours du processus de définition des programmes. Il s'agit de :

- l'adoption de la philosophie de conception des programmes basée sur l'évidence et orientée sur la recherche de résultats concrets ;
- la pratique de la politique inclusive de revue et de dialogue entre et au sein des pays ;
- l'efficacité de la coordination et du plaidoyer aux niveaux régional et continental.

La revue et les processus de dialogue dans le cadre du PDDAA s'opéreront à trois différents niveaux:

- La revue mutuelle au niveau continental ;
- La revue par les pairs au niveau régional ;
- La revue des progrès au niveau national.

La mise en œuvre de ces différents processus nécessite des capacités humaines, des infrastructures techniques, des outils analytiques et des instruments de communication pour rassembler des données et des informations pertinentes à analyser afin de pouvoir générer des produits de connaissance de haute qualité, qui pourront servir à informer et conduire les débats associés aux processus de revue et de dialogue.

Les capacités, les outils, et les instruments ci-dessus ainsi que leur coordination sont nécessaires à la fois au niveau régional et national et peuvent être acquis en renforçant les réseaux d'institutions et d'experts existants. De plus, ces institutions et réseaux doivent être mis en relation au sein et entre les pays au niveau régional pour créer les masses critiques nécessaires et exploiter les complémentarités techniques. C'est ainsi que des Systèmes d'Analyse Stratégique et de Gestion des

Connaissances (SAKSS) ont été établis pour appuyer la mise en œuvre du PDDAA aux niveaux national et régional.

4.1. Le système d'analyse stratégique et de gestion des connaissances au niveau régional (ReSAKSS)

L'objectif des ReSAKSS régionaux est de faciliter l'accès des CER et des États membres à des analyses de politiques de la plus haute qualité afin de générer la connaissance nécessaire pour améliorer la formulation et la mise en œuvre de politiques, suivre les progrès réalisés au fur et à mesure, documenter les succès obtenus et tirer des leçons qui peuvent être intégrés dans le processus de revue et d'apprentissage lié à la mise en œuvre du PDDAA.

En Afrique de l'Ouest, le nœud régional (ReSAKSS WA) est abrité par le Siège de l'IITA à Ibadan et opère sous une structure de coordination et de gouvernance, appelée comité de pilotage, présidée par la CEDEAO qui exécute le PDDAA en tandem avec l'ECOWAP dans sa région.

Le ReSAKSS WA, à l'instar des autres nœuds, fournit des appuis dans les trois domaines suivants: l'analyse stratégique, la gestion des connaissances et la communication ainsi que le renforcement des capacités.

Les activités d'analyse stratégique permettent de combler les lacunes identifiées par les acteurs régionaux et d'aider les États dans l'évaluation de leur progrès dans la réalisation des objectifs du PDDAA d'allouer 10% du budget national à l'agriculture, d'obtenir 6% de croissance agricole annuelle et d'atteindre le premier Objectif du Millénaire pour le Développement qui est de réduire de moitié la pauvreté et la faim en 2015. Le ReSAKSS aide les pays dans leur évaluation des options de politique et d'investissement pour accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté et de la faim, en collaboration avec toutes les expertises existantes et disponibles, notamment les centres nationaux, régionaux et internationaux compétents.

Avec la composante « gestion des connaissances et communication », le ReSAKSS WA et son réseau de partenaires collectent des données sur des indicateurs clés tels que les dépenses publiques; intègrent et exploitent les données existantes, les outils d'analyse, et la connaissance; tout en facilitant un accès adéquat à la connaissance par les décideurs Ouest Africains et les partenaires au développement en vue de fonder les décisions de plus en plus sur des bases objectives. Pour ce faire, le ReSAKSS développe des plates-formes de connaissance interactives telles que des sites Internet, etc., qui aident à renseigner le processus de la revue par les pairs et du dialogue dans le cadre du PDDAA.

Enfin le ReSAKSS WA contribue au renforcement des capacités institutionnelles et techniques en encourageant la collaboration dans la production et la diffusion

des données et des informations tout en garantissant l'accès à la connaissance et aux produits de l'information. Il aide en particulier à faciliter la formulation de standards et protocoles partagés pour la collecte, l'archivage et l'échange des données ainsi que des méthodologies de pointe pour l'analyse des données et des politiques. Un élément clé du renforcement des capacités a été de fournir un soutien technique au processus national d'élaboration des projets et programmes du PDDAA.

4.2. Le système d'analyse stratégique et de gestion des connaissances au niveau national (SAKSS)

Au niveau des pays, il est prévu un relais national appelé SAKSS national qui jouera le rôle de point focal du ReSAKSS WA et de cadre national pour le mécanisme global de revue et de dialogue politique.

À l'image de la structure régionale, son objectif sera d'améliorer la qualité de la conception et de la mise en œuvre de politiques et stratégies dans le pays à travers la facilitation des processus de planification, de revue et de dialogue bien renseignés. Ses plus importantes opérations viseront à : (i) coordonner un travail collaboratif en réseau pour mobiliser l'expertise disponible afin de générer les produits ciblés de la connaissance pour appuyer la mise en œuvre des programmes de développement agricole et rural et (ii) assurer un stockage accessible et la dissémination desdits produits. Par conséquent, il s'appuiera sur :

- un noyau analytique composé de chercheurs et analystes provenant des centres de recherches, services statistiques, unités de planification, universités, etc., avec un coordonnateur à sa tête et
- un dispositif pour la revue, le dialogue, et le plaidoyer coordonné par un fonctionnaire de haut niveau (Directeur de cabinet ou Directeur National) qui rassemble toutes les parties prenantes : institutions gouvernementales, associations professionnelles, société civile, Partenaires Techniques et Financiers, etc.

En conformité avec les principes fondateurs du PDDAA, le nœud national devra être bâti autour des réseaux d'institutions et d'experts existants. Ce réseau qui devra inclure, entre autres, des institutions chargées de la recherche, la collecte de données, l'analyse et la formulation de politiques ainsi que les différentes organisations professionnelles représentatives du domaine, comme les organisations de producteurs, de transformateurs, etc., pourrait être coordonné par le service responsable de la statistique, de la planification et/ou de la coordination des politiques et programmes au niveau du ministère en charge de l'agriculture ou tout autre service de l'État susceptible de jouer ce rôle.

5. Annexes : Tableaux détaillés des coûts des programmes d'investissement²

<i>1. Benin PSRSA (US\$ million)</i>	2009-2015
1. Développement de l'agriculture	1646,3
2. Développement de l'élevage	662,4
3. Développement de la pêche et de l'aquaculture	274,6
4. Administration et gestion du secteur agricole	275,6
TOTAL	2858,9

<i>2. Burkina Faso SDR (US\$ million)</i>	2009-2015
1. Gestion durable des terres et adaptation au changement climatique	
2. Amélioration de la gestion de l'eau	752,0
3. Développement durable des exploitations agricoles	415,2
4. Gestion améliorée des autres ressources partagées	152,8
5. Développement des filières agricole et la promotion des marchés :	878,0
6. Prévention et la gestion des crises alimentaires et autres calamités :	94,3
7. Renforcement institutionnel	129,6
TOTAL	2422,0

<i>3. La Gambie PNIA (US\$ million)</i>	2009-2015
1. Améliorer la Gestion de l'eau	63,0
2. Améliorer la gestion des ressources partagées	15,6
3. Développement des filières agricoles et promotion du marché	106,1
4. Prévention et gestion des crises alimentaires et autres calamités naturelles	40,5
5. Gestion durable des exploitations	22,2
6. Renforcement de la capacité institutionnelle pour la mise en œuvre des programmes	14,3
TOTAL	261,8

² 460 FCFA = 1\$ et 1.28 Ghana Cedis=1\$.

<i>4. Ghana FASDEP (US\$ million)</i>	2009-2015
1. Sécurité alimentaire et préparation aux urgences	2668,3
2. Augmenter la croissance des revenus et réduire la variabilité	469,5
3. Augmenter la compétitivité et l'intégration des marchés domestiques et internationaux	109,7
4. Gestion durable de la terre et de l'eau	28,0
5. Science et technologie utilisées dans l'alimentation et l'agriculture	104,5
6. Améliorer la coordination institutionnelle et l'engagement des acteurs	121,0
TOTAL	3520,9

<i>5. Guinée PNIA (US\$ million)</i>	2009-2018
1. Développement durable de la riziculture	1300
2. Diversification pour la sécurité alimentaire	586,2
3. Promotion des exportations et de l'agrobusiness	371,2
4. Gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables	203,1
5. Renforcement institutionnel et de coordination	118,5
TOTAL	2578,9

<i>6. Liberia PRS/LASIP (US\$ million)</i>	2009-2015
1. Développement de l'eau et des terres	35
2. Sécurité alimentaire et nutritionnelle	95
3. Chaînes de valeur compétitives et liens aux marchés	115
4. Développement institutionnel	64
TOTAL	309

<i>7. Mali PNIA (US\$ million)</i>	2009-2015
1. Développement des filières végétales	3510,2
2. Développement de l'agriculture irriguée	654,3
3. Développement de l'élevage et des filières animaux	359,3
4. Développement de la filière pêche et aquaculture	313,0
5. Préservation et gestion décentralisée des ressources naturelles et de la faune	276,7
6. Mesures d'accompagnement et de soutien à la mise en œuvre	9,1
TOTAL	5123,0

<i>8. Niger SDR (US\$ million)</i>	2006-2015
1. Favoriser l'accès des ruraux aux opportunités économiques pour créer les conditions d'une croissance économique durable en milieu rural	222,6
2. Prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations	3407,2
3. Renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural	549,3
TOTAL	4179,1

<i>9. Nigeria Agenda des 5-point (US\$ million)</i>	2010-2012
1. Développer la politique agricole et les systèmes de régulation (DAPRS)	24,16
2. Bourse des produits agricoles et échanges Agricultural (ACCOMEX)	423,41
3. Augmenter les revenus agricoles avec une gestion durable de l'environnement (RAISE)	1,941,31
4. Maximiser les revenus agricoles dans des entreprises (MARKETS)	910,95
5. L'eau la pisciculture et gestion des ressources	665,10
TOTAL	3,964,93

<i>10. Sénégal LOASP (US\$ million)</i>	2009-2015
1. Programme National de Développement Agricole	1693,9
2. Grande Offensive pour la Nourriture et l'Abondance	1684,1
3. Plan d'Action Forestier du Sénégal	584,3
4. Plan National de Développement de l'Élevage	250,4
5. Plan d'Action pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture	129,8
6. Programme transversal	56,3
7. Coordination et suivi-évaluation	11,3
TOTAL	4381,7

<i>11. Sierra Leone NSADP (US\$ million)</i>	2009-2015
1. Commercialisation des filières	103,0
2. Développement des infrastructures agricoles	186,3
3. Promotion du secteur privé	5,0
4. Coordination et gestion du secteur	5,5
TOTAL	299,8

<i>12. Togo SND-DRSP-PNA (US\$ million)</i>	2009-2015
1. Intensification et développement durable des systèmes de production agricole	1222,6
2. Promotion des filières de diversification et développement de l'agrobusiness	178,3
3. Structuration du monde rural et professionnalisation des producteurs agricoles	372,0
4. Renforcement des capacités institutionnelles	119,8
5. Promotion du droit à l'alimentation et de la bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	45,7
6. Coordination de la mise en œuvre de la politique agricole	11,1
TOTAL	1949,3